

GAEC DES ALOUETTES - Nicolas et Lionel PASCAL

à Saint-Joseph dans la Loire (42)



L'affouragement en vert a été mis en place dès l'installation en 2001, afin de valoriser l'herbe et diminuer le coût alimentaire. Des parcelles éloignées de la chèvrerie sont ainsi valorisables en vert, à défaut de pâturage. La structure de l'exploitation ne permet pas de faire pâturer les chèvres. Les surfaces en prairies naturelles ou éloignées de la ferme sont pâturées par les vaches allaitantes. Elles consomment également le refus des chèvres et le foin moins bon, récolté en bottes.



Données repères

UMO : 2
 SAU : 65,5 ha
 SFP : 46,5 ha
 3 îlots, terres à bon potentiel
 242 chèvres
 75 chevrettes
 Mises-bas en janvier
 27 vaches de race Limousine
 Lait annuel (l) : 285 700 litres *
 soit 1 180 litres/chèvre *
 TB : 38,3 g/l *
 TP : 34,4 g/l *

* données 2015

Le démarrage de l'affouragement se fait vers le 15 mars, avec l'affouragement de RGI, acheté sur pied à un voisin. Ensuite, des prairies multi-espèces (mélange suisse) sont valorisées en affouragement et en fauche, pour avoir du vert toute la saison, jusqu'en septembre. Ceci évite la rupture d'affouragement. Des dérobées (avoine et chou fourrager) sont valorisées en octobre. L'été, 3 ha de prairie sont irrigués. L'automne, par temps humide, l'affouragement est permis par un équipement basse pression. Ils vont dans les parcelles qui seront labourées pour des céréales afin de limiter l'impact du tassement.

Le séchage en grange et des fauches pour les bovins permettent d'avoir toujours de l'herbe de bonne qualité pour les chèvres.

Les chevrettes reçoivent du foin séché en grange.

Le matériel utilisé

L'éleveur utilise une faucheuse autochargeuse tractée de 20 m³, sur un tracteur de 80 CV avec 2 roues motrices. La vitesse d'avancement est de 11 km/heure avec un régime moteur de 2 000 tours/minute.

L'autochargeuse a été achetée neuve en 2013, pour un coût d'achat de 19 600 €.

Le convoyeur est équipé de 5 couteaux, ce qui permet d'avoir des brins de 20 cm.

Un démêleur est présent dans le bâtiment après l'achat de ce matériel, la porte de l'autochargeuse a été modifiée pour qu'elle puisse s'ouvrir.

Largeur de la barre de coupe : 2,1 m.

Hauteur de fauche : 7-8 cm.

Machine toujours attelée.

Déchargement arrière.



Le bâtiment

Le bâtiment est adapté à l'affouragement en vert, avec un tapis central d'alimentation. Un démêleur a été ajouté en 2004.

Plan des parcelles

9,3 ha
à 200 m



8,7 ha à 3 km



13,2 ha à
100-500 m



2 îlots de 22 ha permettent l'affouragement sur des parcelles à moins de 1 km de l'élevage.

L'aire paillée est difficile à tenir sèche avec l'affouragement en vert. 180 kg de paille sont déposés quotidiennement pour le paillage. En période d'affouragement, le curage est réalisé tous les 15 jours, alors qu'en hiver, avec une ration foin, il est réalisé tous les 2 mois.

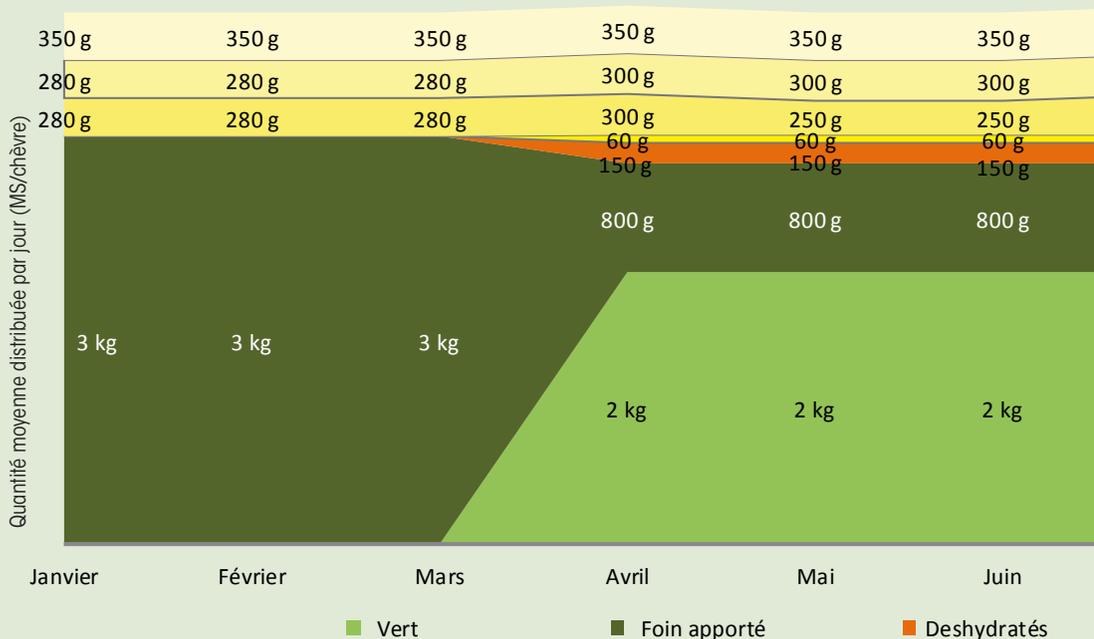


Utilisation de la surface pour l'affouragement

	Prairies utilisées pour l'affouragement	Dose de semis	Surfaces implantées	Distance
1	Uniquement prairies temporaires OH	35 kg à l'ha	7 à 8 ha par an sauf en 2015 13,1 ha suite agrandissement et échanges de parcelles	9,3 ha de 13,2 ha de 8,7 h

	Janvier				Février				Mars				Avril				Mai				Ju		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
Parcelle 1 : 5,5 ha																							
Parcelle 2 : 15 ha																							
Parcelle 3 : 5,5 ha																							
Parcelle 4 : 5 ha																							
Parcelle 5 : 6 ha dérobée																							
RGI achetée sur pied																							

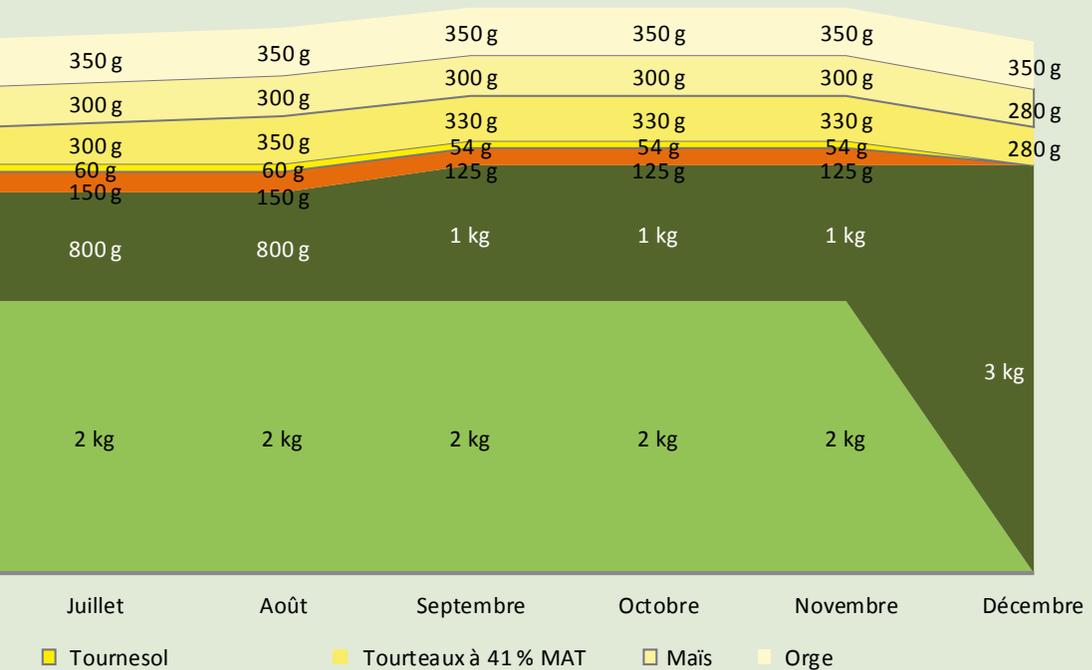
Ration journalière moyenne distribuée par chèvre



à la chèvrerie	Sol portant	Parcelle irriguée	Durée d'implantation	Précédent cultural
de 0,2 à 1 km	Oui	Pas irrigation	La durée est de 4 à 5 ans	Céréales
de 0,1 à 0,5 km	Oui	3 ha irrigués en 2015, 5,5 ha en 2016		
à 3 km	Oui	Pas d'irrigation		



■ Fauche en foin ■ Affouragement en vert



Le travail

Chronologie de la journée type lors de l'affouragement en vert

06 : 00	Repas de foin 0.3 kg / chèvre	08 : 30	Ramassage herbe et distribution 1
06 : 15	Traite 1 personne	09 : 00	Distribution 2
07 : 20		12 : 00	
07 : 20	Lavage machine à traire et alimentation des chevrettes	12 : 10	Distribution 3
08 : 00		16 : 30	
08 : 00	Paillage	16 : 40	Traite
08 : 30		17 : 45	
		18 : 50	Foin 0,5 kg
		19 : 15	



Par distribution, durée nécessaire pour chaque action :

	Durée journalière		Nombre de personnes
	mini	maxi	
Trajet aller	2 mn	10 mn	1
Fauche et chargement	10 à 15 mn		1
Trajet retour	2 mn	10 mn	1
Distribution	10 min à chaque fois 3 fois/jour		1
Repousse	Pas de repousse		
Gestion des refus	10 min vidange du tapis avant distribution		1
Attelage/dételage	Toujours attelé		

Une fauche est réalisée par jour, vers 8h30 - 9h. En été ou lorsqu'il fait chaud, la fauche est réalisée plus tôt (vers 6h) et en cas de pluie annoncée le lendemain, la fauche est avancée en soirée. 3 distributions d'herbe verte sont réalisées par jour, avec stockage de l'herbe dans l'autochargeuse. Les refus (de 2 à 10 % max) sont valorisés par les vaches allaitantes.

Et après ?

Les éleveurs sont en train d'agrandir le bâtiment pour augmenter le troupeau d'environ 50 chèvres et pour augmenter la surface d'aire paillée par chèvre.

Construction d'un hangar attenant au bâtiment pour améliorer la distribution du fourrage séché en grange et du concentré (baisse de la pénibilité, gain de temps) mais aussi la distribution de l'herbe avec le démêleur sur le tapis d'alimentation.

Avis du conseiller, Philippe Allaix (Chambre d'agriculture de la Loire)

« Le système est bien calé avec de très bons résultats techniques et économiques.

La qualité de la ration de base avec du foin séché en grange et avec de l'affouragement permet une production de 1 180 litres par chèvre avec de bons taux (TB = 38,3 et TP = 34,4).

La bonne autonomie alimentaire (fourrages et concentrés) est permise grâce à :

- la bonne maîtrise des quantités de concentrés : ajustement des rations en fonction de la qualité des fourrages et de la production laitière.
- La part importante de terres labourables (80 % de la SAU) et la qualité des surfaces.
- La mise en place de prairies multi espèces à base de légumineuses (qualité des foins séchés en grange, qualité et quantité d'herbe pour l'affouragement en vert).
- De bons rendements en céréales... »